

## FICHE DE FONCTIONS

*L'Association Tri est une structure de l'IAE accueillant 53 salariés en insertion dans le cadre d'une entreprise d'insertion et d'un atelier chantier d'insertion. Tri intervient dans plusieurs activités : une blanchisserie, une ressourcerie, un pôle de gardiennage de déchetterie, l'éducation à l'environnement et au développement durable avec la gestion d'un espace naturel.*

IDENTIFICATION DU POSTE	
<i>Intitulé du poste</i>	Technicien Gestionnaire des Espaces naturels
<i>Nature du poste</i>	Technique/environnement
IDENTITE DU SALARIE	
<i>Nom-prénom</i>	-----
<i>Modalités, statut, classification</i>	CDI temps partiel sur la base 28h hebdomadaires Assistant technique de niveau C (selon la grille de la convention les Ateliers Chantiers Insertion)
PRESENTATION DU PEEDD	
<i>Mission principale du service</i>	Développement durable, sensibilisation à l'environnement et gestion de 2 espaces naturels, dont 1 Espace Naturel Sensible (ENS), situés sur les Communes de Lombard et de Quingey.
<i>Composition du service (effectif)</i>	1 coordinateur d'activité ; 1 aide berger et une éducatrice à l'environnement
<i>Positionnement dans l'organigramme</i>	Sous la responsabilité du coordinateur d'activité Hiérarchie second niveau : le directeur
LES MISSIONS DU POSTE	
<i>Mission principale, raison d'être ou finalité du poste</i>	<p>Sous la responsabilité du directeur de l'Association et du coordinateur du pôle Education à l'Environnement et au Développement Durable, vous êtes garant de la gestion technique des sites à travers les grandes orientations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion des troupeaux, entretien des sites.</li> <li>- Mises en place et suivi des indicateurs naturalistes afin d'évaluer l'efficacité des mesures de gestions.</li> <li>- Accueil et sensibilisation du public.</li> </ul> <p>Les deux sites (Lieu-dit du Chatelard sur la Commune de Lombard et la Côte de Moïni sur la Commune de Quingey) remarquables pour leur patrimoine paysager, faunistique, floristique, géologique... font l'objet de mesures de gestion spécifiques destinées à préserver ou améliorer leur biodiversité. Ces mesures sont élaborées dans le cadre de plans de gestion biologiques. Elles visent également la sensibilisation du public au travers d'actions de découverte, notamment en milieu scolaire.</p> <p>Les deux sites sont situés en zone Natura 2000 mais comprennent des nuances de gestions.</p>

	<p><u>L'Espace Naturel Sensible de la Côte de Moini :</u></p> <p>Avant 1960, la côte de Moini était un espace servant au pâturage communal. L'évolution sociale, économique et agricole a provoqué un abandon des zones les plus productives. C'est ainsi que le paysage s'est fermé laissant les pruneliers, les ronces et bientôt la forêt envahir l'espace. Le milieu de pelouses calcaires était alors en forte régression et aurait disparu si aucune mesure n'avait été prise.</p> <p>C'est en 2006 que la côte de Moini de Quingey est classée Espace Naturel Sensible (ENS) par le Département du Doubs.</p> <p>Un troupeau caprin (une cinquantaine de chèvre du Massif Central) et 3 ânes sont les principaux acteurs de la gestion des pelouses à travers une rotation de pâturage sur 7 parcs représentant environ 45 ha.</p> <p>L'ENS accueille également un verger conservatoire, principalement composé de pommiers, à fort intérêt écologique et permettant un support pédagogique important.</p> <p><u>Lieudit Le Chatelard, sur la Commune de Lombard) :</u></p> <p>Une étude portant sur les continuités écologiques de la Moyenne Vallée de la Loue (LPO) a montré que la conservation des enjeux liés à la biodiversité sur le site de la Côte de Moini était fortement dépendante de la restauration et de la préservation des continuités écologiques. Cette étude a mis en évidence que le site du Chatelard à Lombard tenait une place prépondérante pour le maintien des continuités des habitats thermophiles et de la faune associée. Ce site (propriété de la Commune de Lombard), pâturé jusqu'à la fin des années 1950, abrite des pelouses calcaires relictuelles fortement menacées par l'enfrichement. En l'absence de porteurs de projets agricoles, l'association Tri, forte de son expérience de gestionnaire sur Moini, s'est portée candidate pour engager une gestion conservatoire sur le site du Chatelard. Le projet vise à remettre en place une gestion pastorale conservatoire à l'aide du troupeau de chèvres.</p> <p>Le site, ouvert en 2019, accueille donc une partie du troupeau d'avril à septembre chaque année.</p>
<p><i>Missions et activités du poste</i></p>	<p><b>Mission 1 : Gestion du troupeau conservatoire (chèvres et ânes)</b></p> <p>A ce titre il doit :(activités)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer le suivi troupeau (alimentation, comptage, état sanitaire...)</li> <li>-Enregistrer et suivre les données du troupeau</li> <li>-Assurer le suivi sanitaire, vétérinaire, réaliser les soins et tenir à jour le cahier d'élevage (naissances, mortalités, mouvement d'animaux, évènements...)</li> <li>-Suivre la reproduction (saillies naturelles avec introduction du bouc dans le troupeau)</li> <li>- Suivre les mises bas (février à mars)</li> <li>-Conduire le sevrage des cabris et le tarissement des mères</li> <li>-Déplacer le troupeau selon un plan de pâturage et tenir à jour le tableau de suivi</li> </ul>

<p><i>Missions et activités du poste</i></p>	<p>-Assurer l'approvisionnement en eau, en fourrage, en grain et en paille en fonction des saisons, et le nettoyage de la stabulation</p> <p><b>Mission 2 : Entretien de la pelouse sèche et des équipements pastoraux</b></p> <p>A ce titre il doit : (activités)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Les pelouses :</u></li> </ul> <p>-Assurer une surveillance et participer au débroussaillage manuel des rejets et à l'entretien sous les clôtures fixes et amovibles (manipulation débrousailleuse, tronçonneuse...)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Les clôtures :</u></li> </ul> <p>-Entretien et réparer la clôture fixe, poser et déplacer les clôtures amovibles en lien avec le plan de pâturage</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Les abris :</u></li> </ul> <p>-Entretien des abris.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>La chèvrerie :</u></li> </ul> <p>- Entretien et nettoyer le bâtiment</p> <p>-Assurer la maintenance de premier niveau ; informer le coordinateur des besoins de travaux / ou de réparations à effectuer (pompe à eau, électricité, centrale photovoltaïque...)</p> <p><b>Mission 3 : Assurer le suivi des indicateurs de gestion</b></p> <p>A ce titre il doit : (activités)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordonner et transmettre les informations naturalistes à l'ensemble des partenaires techniques des sites (Epage Haut-Doubs Haute-Loue (opérateur Natura 2000)/Département/CENFC/CBNFC...)</li> <li>- Suivi des indicateurs de gestion afin d'optimiser la gestion du troupeau au regard de son impact sur les sites</li> <li>- Mettre en place les actions annuelles prévues dans le plan de gestion</li> <li>- participer à la réflexion et à la mise en œuvre de la méthodologie et des protocoles à mettre en place en partenariat avec les acteurs locaux (placettes, transects, inventaires des données selon le plan de gestion...)</li> </ul> <p><b>Mission 4 : Education à l'environnement</b></p> <p>A ce titre il doit : (activités)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place les actions de sensibilisation prenant place sur les sites naturels sensibles (Sur la piste des ENS, les sorties nature, les animations liées au jardin et au verger de l'association.) Accueil et animation de groupe (scolaire et grand public)</li> <li>- Mutualiser les techniques et les matériels d'animation avec l'éducatrice à l'environnement de l'association</li> </ul> <p><b>Mission 5 : Participation /animation de temps de concertation</b></p> <p>A ce titre il doit : (activités)</p>
--	---

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer aux différents temps de travail liés à l'approche conservatoire du site et aux rendus techniques y afférents.</li> <li>- Participer au rendu annuel du bilan conservatoire</li> <li>- Participer/animer la commission « Moini » en lien avec le coordinateur</li> <li>- Planifier des astreintes pour la surveillance et l'entretien du troupeau</li> <li>- Participer à l'élaboration de projets de gestion de pelouses sèches</li> <li>- Participer au développement des activités liées à son poste (pro-activité...)</li> </ul>
<i>Intérêts, contraintes difficultés du poste</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- travail en extérieur et avec un troupeau caprin</li> <li>- manipulation de matériels dangereux (débroussailleuse, tronçonneuse)</li> <li>- ambiance climatique</li> <li>- port d'équipements professionnels adaptés</li> <li>- station debout prolongée, manutention</li> <li>- discrétion professionnelle, devoir de réserve</li> <li>- relations avec des bénévoles</li> <li>- travail isolé</li> </ul>
<i>Champ des relations</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>en interne</u> : régulière avec le coordinateur d'activité et les bénévoles aidant à l'activité. Régulière avec l'équipe administrative. Ponctuelle avec les autres équipes de l'Association</li> <li>- <u>en externe</u> : partenaires (Epage Haut-Doubs Haute-Loue (opérateur Natura 2000), CD, CENFC, CBNFC...), vétérinaires, fournisseurs ; accueil ponctuel du public, enseignants...</li> </ul>
Coopérations et coordinations à développer	<p>Coopérations et coordinations à développer avec le coordinateur et les bénévoles intervenants sur l'activité.</p> <p>Coopération à développer avec les partenaires naturalistes (CENFC....)</p>

COMPETENCES REQUISES SUR LE POSTE

*Profil du poste*

Les « savoirs » : (de quelles connaissances principales a besoin le salarié ?)

- maîtrise de l'outil informatique
- connaissances des règles internes en matière de sécurité et d'hygiène
- connaissances techniques concernant les spécificités d'un troupeau conservatoire et d'un ENS : savoir accompagner un pâturage (rotation, etc.), manutention des animaux
- connaissances en soins phytothérapie
- connaissances naturalistes (niveau BTS GPEC) en fonction des priorités des sites (reptiles, entomologie, ornithologie, botanique...)

Les « savoir-faire » : (que doit-il être capable de faire ?)

- savoir s'organiser
- savoir utiliser l'outil informatique
- anticiper
- effectuer des soins
- manipuler une débroussailleuse/ tronçonneuse
- adapter l'alimentation et les soins au troupeau en fonction des besoins et saison

Les « savoir-faire » comportementaux : (quelles sont les façons souhaitables d'agir ?)

- rigueur
- adaptation et réactivité/ capacité d'initiatives
- discrétion
- se maîtriser
- disponibilité

Date et signature du salarié :

Date et signature du supérieur immédiat de l'agent :

Date et signature du supérieur hiérarchique :